

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
TERRE LORRAINE DU LONGUYONNAIS**  
Extrait n° 24-06-03

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES  
DELIBERATIONS  
DU 20 AOUT 2024**

Rappel du nombre de délégués en exercice	44	
Quorum	23	
Nombre de titulaires présents	31	(a)
Nombre de suppléants présents(en lieu et place d'un titulaire)	3	(b)
Nombre de procurations	3	(c)
Soit un total de votants potentiels de	37	(a+b+c)

Objet  
Tarifs publics périscolaire et piscine

**Titulaires présents dans l'ordre de la feuille de présence (Par commune et par ordre alphabétique) :** MARIEMBERG JF (ALLONDRELLE)- MULDER D (BASLIEUX)- MOSCATO P (BAZAILLES)- AZZARA Jean-François (BEUVEILLE) – GUILIN P (BEUVEILLE)- WEISS J (EPIEZ)- G BIANCHI (GRAND FAILLY)- J THOMAS ( han devt pierrepoint)- JL THOMAS (FRESNOIS)- JP JACQUE (LONGUYON) – C PERCHERON- E LAHURE (Longuyon)- J SAILLET (LONGUYON)- WOJCIK JL (LONGUYON)- FOULON N (longuyon)- HOUSSEON L (LONGUYON)-M POLLRATZKY ( LONGUYON)- D PIEDFER (LONGUYON)— AM TROMBINI (LONGUYON)- M BORASO (LONGUYON)—BIZOT H (LONGUYON)- PAQUIN G (LONGUYON) – JJ PIERRET (MONTIGNY SUR CHIERS)- JIRKOVSKI E (Petit-failly)- J MOINEAUX (PIERREPONT)- FAIETA M (PIERREPONT)- R SAUNIER ( SAINT PANCRE)- -ROESER D (TELLANCOURT)- VERRON L (VILLE HOUDLEMONT)- GILLARDIN E (VILLERS LE ROND)- E HEIL (VIVIERS SUR CHIERS)

**Suppléants présents dans l'ordre de la feuille de présence (Par commune et par ordre alphabétique) :** ROUYER G (COLMEY)- D NEVEU (CHARENCEY) – P WINGEL (ST JEAN)

**Les titulaires absents ayant donné procuration dans l'ordre de la feuille de présence (Par commune et par ordre alphabétique) :** LECOINTRE C à PIEDFER D (LONGUYON)- DEMUTH JP(VILLE AU MONTOIS) à M FAIETA (Pierrepoint)- A DYE PELLISSON (VILLERS LA CHEVRE) à D ROESER (TELLANCOURT)-

Nota-le Président certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée le 22/08/2024, que la convocation du Conseil avait été faite le 13 AOUT 2024  
Le président,

A l'appel des candidatures, C PERCHERON, déléguée communautaire de la commune de LONGUYON se propose et, à l'unanimité, est nommée secrétaire de la séance.

Suite au passage en gestion directe de la compétence PERISCOLAIRE, il convient de valider les tarifs publics concernés pour chacun des sites : il est proposé de maintenir les tarifs 2023-2024.

Des nouveautés sont en revanche à prendre en compte :mercredis éducatifs sur chacun des 4 sites, gratuité les matins et soirs pour les enfants des animateurs et tarif de 2€ les midis, tarifs réduits pour les enfants disposant d'un PAI, tarif dégressif à partir du 3<sup>ème</sup> enfant,

**- Tarifs periscolaires : 2024-2025**

Tarifs 2024-2025										
ACCUEILS PERISCOLAIRES - LONGUYON			Periscolaire matin 1h00	Periscolaire matin 1h30	Périscolaire midi	Périscolaire soir 1h00	Périscolaire soir 2h	Observation	Tarif animateur	degressif 3eme enfant
Enfants scolarisés à LONGUYON	Ressortissants du Régime général	Quotient familial <ou=800€	1,80 €	2,65 €	6,50 €	1,80 €	3,60 €	Pour les enfants ayant un PAI avec une allergie alimentaire, où il est stipulé que le parent doit apporter la nourriture pour son enfant, il sera déduit du tarif 2,90€ pour le repas du midi, 0,50€ du tarif matin et/ ou soir selon la présence de l'enfant.	gratuit matin et soir et 2€ le temps du midi	Un tarif dégressif de 5%
		Quotient familial = 801 ou < ou =1300€	1,85 €	2,70 €	6,60 €	1,85 €	3,70 €			
		Quotient familial = 1301 ou < ou =1700€	1,90 €	2,75 €	6,70 €	1,90 €	3,80 €			
		Quotient familial > à 1701€	1,95 €	2,80 €	6,80 €	1,95 €	3,90 €			
	Autres Régimes	Quotient familial <ou=800€	2,25 €	3,40 €	7,20 €	2,25 €	4,50 €			
		Quotient familial = 801 ou < ou =1300€	2,30 €	3,45 €	7,30 €	2,30 €	4,60 €			
		Quotient familial = 1301 ou < ou =1700€	2,35 €	3,50 €	7,40 €	2,35 €	4,70 €			
		Quotient familial > à 1701€	2,40 €	3,55 €	7,50 €	2,40 €	4,80 €			

Tarifs 2024-2025										
ACCUEILS PERISCOLAIRES - TELLANCOURT			Periscolaire matin 1h00	Periscolaire matin 1h15	Periscolaire midi	Periscolaire soir 1h00	Periscolaire soir 2h	Observation	Tarif animateur	degressif 3eme enfant
Enfants scolarisés à TELLANCOURT	Ressortissants du Régime général	Quotient familial <ou=800€	1,80 €	2,25 €	6,50 €	1,80 €	3,60 €	Pour les enfants ayant un PAI avec une allergie alimentaire, où il est stipulé que le parent doit apporter la nourriture pour son enfant, il sera déduit du tarif 2,90€ pour le repas du midi, 0,50€ du tarif matin et/ ou soir selon la présence de l'enfant.	gratuit matin et soir et 2€ le temps du midi	Un tarif dégressif de 5%
		Quotient familial = 801 ou < ou =1300€	1,85 €	2,30 €	6,60 €	1,85 €	3,70 €			
		Quotient familial = 1301 ou < ou =1700€	1,90 €	2,35 €	6,70 €	1,90 €	3,80 €			
		Quotient familial > à 1701€	1,95 €	2,40 €	6,80 €	1,95 €	3,90 €			
	Autres Régimes	Quotient familial <ou=800€	2,25 €	2,80 €	7,20 €	2,25 €	4,50 €			
		Quotient familial = 801 ou < ou =1300€	2,30 €	2,85 €	7,30 €	2,30 €	4,60 €			
		Quotient familial = 1301 ou < ou =1700€	2,35 €	2,90 €	7,40 €	2,35 €	4,70 €			
		Quotient familial > à 1701€	2,40 €	2,95 €	7,50 €	2,40 €	4,80 €			

ACCUEILS PERISCOLAIRES - GRAND-FAILLY, SAINT-JEAN-LES-LONGUYON			Periscolaire matin 1h00	Periscolaire midi	Periscolaire soir 1h00	Periscolaire soir 2h	Observation	Tarif animateur	degressif 3eme enfant
Enfants scolarisés à GRAND-FAILLY / SAINT-JEAN-LES-LONGUYON	Ressortissants du Régime général	Quotient familial <ou=800€	1,80 €	6,50 €	1,80 €	3,60 €	Pour les enfants ayant un PAI avec une allergie alimentaire, où il est stipulé que le parent doit apporter la nourriture pour son enfant, il sera déduit du tarif 2,90€ pour le repas du midi, 0,50€ du tarif matin et/ ou soir selon la présence de l'enfant.	gratuit matin et soir et 2€ le temps du midi	Un tarif dégressif de 5%
		Quotient familial = 801 ou < ou =1300€	1,85 €	6,60 €	1,85 €	3,70 €			
		Quotient familial = 1301 ou < ou =1700€	1,90 €	6,70 €	1,90 €	3,80 €			
		Quotient familial > à 1701€	1,95 €	6,80 €	1,95 €	3,90 €			
	Autres Régimes	Quotient familial <ou=800€	2,25 €	7,20 €	2,25 €	4,50 €			
		Quotient familial = 801 ou < ou =1300€	2,30 €	7,30 €	2,30 €	4,60 €			
		Quotient familial = 1301 ou < ou =1700€	2,35 €	7,40 €	2,35 €	4,70 €			
		Quotient familial > à 1701€	2,40 €	7,50 €	2,40 €	4,80 €			

ACCUEILS PERISCOLAIRES - PIERREPONT			Periscolaire matin 1h00	Periscolaire midi	Periscolaire soir 1h00	Periscolaire soir 2h	Observation	Tarif animateur	degressif 3eme enfant
Enfants scolarisés à PIERREPONT / BEUVEILLE	Ressortissants du Régime général	Quotient familial <ou=800€	1,80 €	6,50 €	1,80 €	3,60 €	Pour les enfants ayant un PAI avec une allergie alimentaire, où il est stipulé que le parent doit apporter la nourriture pour son enfant, il sera déduit du tarif 2,90€ pour le repas du midi, 0,50€ du tarif matin et/ ou soir selon la présence de l'enfant.	gratuit matin et soir et 2€ le temps du midi	Un tarif dégressif de 5%
		Quotient familial = 801 ou < ou =1300€	1,85 €	6,60 €	1,85 €	3,70 €			
		Quotient familial = 1301 ou < ou =1700€	1,90 €	6,70 €	1,90 €	3,80 €			
		Quotient familial > à 1701€	1,95 €	6,80 €	1,95 €	3,90 €			
	Autres Régimes	Quotient familial <ou=800€	2,25 €	7,20 €	2,25 €	4,50 €			
		Quotient familial = 801 ou < ou =1300€	2,30 €	7,30 €	2,30 €	4,60 €			
		Quotient familial = 1301 ou < ou =1700€	2,35 €	7,40 €	2,35 €	4,70 €			
		Quotient familial > à 1701€	2,40 €	7,50 €	2,40 €	4,80 €			

Un tarif supplémentaire de **5€** sera demandé aux parents en cas de retard pour la récupération de leur enfant aux accueils du matin et ou du soir, et ce **par 15 mn de retard**.

**- MERCREDIS EDUCATIFS**

ACCUEILS MERCREDIS EDUCATIFS - LONGUYON			Demi-journée sans repas	Demi-journée avec repas	Journée sans repas	Journée avec repas	Observation	Tarif animateur	degressif 3eme enfant
Enfants habitants et/ ou scolarisés sur la communauté de communes de la TZL	Ressortissants du Régime général	Quotient familial <ou=800€	5,00 €	8,50 €	7,60 €	11,00 €	Pour les enfants ayant un PAI avec une allergie alimentaire, où il est stipulé que le <b>parent doit apporter la nourriture pour son enfant</b> , il sera déduit du tarif <b>2,90€ pour le repas du midi</b> , <b>0,50€ du tarif matin et/ ou soir</b> selon la présence de l'enfant.	gratuit matin et soir et 2€ le temps du midi	Un tarif dégressif de 5%
		Quotient familial = 801 ou < ou =1300€	5,10 €	8,60 €	7,70 €	11,10 €			
		Quotient familial = 1301 ou < ou =1700€	5,20 €	8,70 €	7,80 €	11,20 €			
		Quotient familial > à 1701€	5,30 €	8,80 €	7,90 €	11,30 €			
	Autres Régimes	Quotient familial <ou=800€	7,65 €	11,15 €	10,25 €	13,65 €			
		Quotient familial = 801 ou < ou =1300€	7,75 €	11,25 €	10,35 €	13,75 €			
		Quotient familial = 1301 ou < ou =1700€	7,85 €	11,35 €	10,45 €	13,85 €			
		Quotient familial > à 1701€	7,95 €	11,45 €	10,55 €	13,95 €			

ACCUEILS MERCREDIS EDUCATIFS - LONGUYON			MERCREDIS		Observation	Tarif animateur	degressif 3eme enfant		
			Demi-journée sans repas	Demi-journée avec repas					
Enfants habitants et scolarisés hors de la communauté de Communes de la TZL	Ressortissants du Régime général	Quotient familial <ou=800€	7,00 €	10,50 €	9,60 €	Pour les enfants ayant un PAI avec une allergie alimentaire, où il est stipulé que le <b>parent doit apporter la nourriture pour son enfant</b> , il sera déduit du tarif <b>2,90€ pour le repas du midi</b> , <b>0,50€ du tarif matin et/ ou soir</b> selon la présence de l'enfant.	gratuit matin et après-midi et 2€ le temps du midi	Un tarif dégressif de 5%	
		Quotient familial = 801 ou < ou =1300€	7,10 €	10,60 €	9,70 €				13,10 €
		Quotient familial = 1301 ou < ou =1700€	7,20 €	10,70 €	9,80 €				13,20 €
		Quotient familial > à 1701€	7,30 €	10,80 €	9,90 €				13,30 €
	Autres Régimes	Quotient familial <ou=800€	9,65 €	13,15 €	12,25 €				15,65 €
		Quotient familial = 801 ou < ou =1300€	9,75 €	13,25 €	12,35 €				15,75 €
		Quotient familial = 1301 ou < ou =1700€	9,85 €	13,35 €	12,45 €				15,85 €
		Quotient familial > à 1701€	9,95 €	13,45 €	12,55 €				15,95 €

**Tarifs 2024-2025** **Pierrepont  
Saint Jean  
Tellancourt**

ACCUEILS MERCREDIS EDUCATIFS			Demi-journée sans repas	Observation	Tarif animateur	degressif 3eme enfant
Enfants habitants et/ ou scolarisés sur la communauté de communes de la TZL	Ressortissants du Régime général	Quotient familial <ou=800€	5,00 €	Pour les enfants ayant un PAI avec une allergie alimentaire, où il est stipulé que le <b>parent doit apporter la nourriture pour son enfant</b> , il sera déduit <b>0,50€ du tarif matin</b> selon la présence de l'enfant.	gratuit	Un tarif dégressif de 5%
		Quotient familial = 801 ou < ou =1300€	5,10 €			
		Quotient familial = 1301 ou < ou =1700€	5,20 €			
		Quotient familial > à 1701€	5,30 €			
	Autres Régimes	Quotient familial <ou=800€	7,65 €			
		Quotient familial = 801 ou < ou =1300€	7,75 €			
		Quotient familial = 1301 ou < ou =1700€	7,85 €			
		Quotient familial > à 1701€	7,95 €			

ACCUEILS MERCREDIS EDUCATIFS			MERCREDIS	Observation	Tarif animateur	degressif 3eme enfant
			Demi-journée sans repas			
Enfants habitants et scolarisés hors de la communauté de Communes de la TZL	Ressortissants du Régime général	Quotient familial <ou=800€	7,00 €	Pour les enfants ayant un PAI avec une allergie alimentaire, où il est stipulé que le <b>parent doit apporter la nourriture pour son enfant</b> , il sera déduit <b>0,50€ du tarif matin</b> selon la présence de l'enfant.	gratuit	Un tarif dégressif de 5%
		Quotient familial = 801 ou < ou =1300€	7,10 €			
		Quotient familial = 1301 ou < ou =1700€	7,20 €			
		Quotient familial > à 1701€	7,30 €			
	Autres Régimes	Quotient familial <ou=800€	9,65 €			
		Quotient familial = 801 ou < ou =1300€	9,75 €			
		Quotient familial = 1301 ou < ou =1700€	9,85 €			
		Quotient familial > à 1701€	9,95 €			

- **Encadrement supplémentaire PERISCOLAIRE : forfait à la journée du personnel vacataire**

Il est demandé au Conseil de valider la proposition de rémunérer le personnel d'encadrement vacataire supplémentaire (recruter en cas d'absence ou d'accroissement d'activité) par un forfait journalier de 50€

- **Tarifs « classes vertes » 2024-2025**

Il est proposé au Conseil de maintenir le tarif de 4.40 ttc/ élèves et par encadrants profitant des classes vertes au centre de St Jean les Longuyon. En ce qui concerne les encadrants (enseignant et accompagnateur), 1 seul repas sera gratuit par groupe d'enfants inscrits (un groupe d'enfant est constitué de 8 enfants pour les 3 à 5 ans et 12 enfants pour les 6 ans et plus)

- **Tarifs Piscine : collège extérieur**

La directrice du collège de Montmédy a demandé à pouvoir bénéficier d'un créneau de piscine pour ses élèves à compter de la rentrée de septembre 2024.

*Pour information, Tarifs 2023-2024 :*

*École T2L 0,95€ par enfants*

*École hors T2L 1,65€ par enfants*

*Collège St Chrétienne 1,05€ par enfants*

*Collège Paul Verlaine 40€ l'heure à raison de 8 heures par semaine*

**Il est proposé au Conseil de valider le tarif suivant pour le Collège de Montmédy : 1.65€/enfant**

**Le Conseil Communautaire,**

**Après avoir délibéré**

**A L'UNANIMITE**

**DECIDE de valider les tarifs présentés ci-dessus**

Fait à LONGUYON le 22/08/2024

Le Président  
  


Jean-Pierre JACQUE